

#### **RENTREE 2020-2021**

REUNION D'INFORMATIONS

CLASSES DE TERMINALES



### Le Lycée Hattemer

Une rentrée inédite...

Un protocole sanitaire exigeant

#### Protocole pour les élèves



- Ne venez pas à l'école si vous ou un membre de votre famille souffrez de grippe, de rhume ou de toux, ou si vous ou un membre de votre famille est malade du Covid-19 ou l'a été depuis moins de 14 jours. Prenez votre température au réveil. Si celle-ci est supérieure à 37,5°C, restez chez vous, vous ne serez pas admis à l'école. L'école continuera à vous délivrer des supports d'étude via l'ENT afin d'assurer votre continuité pédagogique.
- La température est prise tous les matins avant l'entrée dans l'établissement et les élèves dont la température dépasse 38°C ne sont pas admis.
- Port du masque obligatoire
- Désinfection des mains à chaque cours
- En cas d'absence : vérifiez bien que vos codes ecole directe sont actifs



# Protocole en cas de suspicion de Covid-19 chez un élève ou un membre du personnel enseignant



- ✓ Informer la directrice (Mme Pion) et la vie scolaire.
- ✓ En cas de Covid avéré d'un membre de votre famille, vous devrez rester en quarantaine pendant 7 jours et ne revenir à l'école qu'avec un test PCR négatif et un avis médical.





## Protocole en cas de Covid-19 avéré chez un élève ou un membre du personnel enseignant



- Dès que l'école apprend qu'un enseignant a contracté le coronavirus, il est mis en quarantaine.
- Dès que l'école apprend qu'un élève a contracté le coronavirus, la classe ou le niveau est mise en quarantaine immédiate. La continuité pédagogique sera assurée via ecole directe et en videoconférence (Zoom).
- Tous les élèves devront effectuer un test PCR. Le retour à l'école de chaque élève ne pourra se faire qu'avec présentation d'un test PCR négatif et un avis médical, au bout de 7 jours en cas de contact familial.







#### La continuité pédagogique numérique

□ Ecole directe : Vous pouvez suivre la scolarité de votre enfant via le site <u>www.ecoledirecte.com</u> (codes envoyés par e-mail)

Cet espace personnalisé vous permet :

- d'avoir accès en direct aux notes de votre (vos) enfant(s),
- -d'avoir accès au cahier de textes électronique,
- d'avoir accès à la Vie Scolaire (aux registres des absences, retards, consignes...)

☐ Des salles de classe virtuelles sur Zoom



#### Le cycle terminal à Hattemer

• Deux années déterminantes pour préparer le baccalauréat et le postbaccalauréat : cycle TERMINAL du lycée.

ATTENTION : l'année de Terminale est une année courte, les premières épreuves ont lieu en mai : elle demande travail régulier et organisation entre préparation au bac, concours etc.

Les premières épreuves de baccalauréat sont juste après les vacances de Pâques.

 Deux années fondamentales pour le processus d'admission post-bac : dossier scolaire (constitué de l'ensemble des bulletins de 1ère et de Terminale pour candidater dans les établissements d'enseignement supérieur) et livret scolaire.



## NOUVELLE ORGANISATION DU LYCÉE EN TERMINALE GÉNÉRALE

#### **ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES DU TRONC COMMUN:**

Philosophie, Histoire-géographie, Enseignement scientifique (SVT, physique-chimie), LVA, LVB, EPS.

#### Enseignements de spécialité :

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, Langues, littératures et cultures étrangères, Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences économiques et sociales, Numérique et Sciences informatiques, SVT



## NOUVELLE ORGANISATION DU LYCÉE EN TERMINALE GÉNÉRALE

Enseignements communs	COEFF
Français écrit et oral	5+5
Philosophie	8
Histoire-Géographie	
LV1	40 avec spé 1ère
LV2	
EPS	
Enseignement scientifique	
Epreuve orale terminale	10

Enseignements de spécialité	COEFF
HGGSP	16 pour chacune des 2 spé Term
Mathématiques	
Physique-chimie	
SES	
LLCE	
Numérique et Sciences informatiques	spe remi
Humanités/Littérature/Philosophie	
SVT	



## NOUVELLE ORGANISATION DU LYCÉE EN TERMINALE GÉNÉRALE

#### Les évaluations du baccalauréat en Terminale :

- 2 enseignements de spécialité fin mars
- Les EC : Histoire-géographie LVA LVB EPS Enseignement scientifique (3e trimestre de terminale, mi-avril)

Philosophie en juin

Grand oral en juin

## CALENDRIER EN ATTENTE DE CONFIRMATION PAR LE SIEC (publication au BO en octobre)

o IELTS: samedi 10 octobre 2020



#### LE BACCALAUREAT

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Pour chaque jeune Français de 16 ans, le recensement doit être effectué pour :

- · participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

#### Où et quand se faire recenser

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou sur <u>mon.service-public.fr</u> (pour certaines communes) ou au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger.

La remise de l'attestation de recensement avec original et copies conformes se fait le jour même à la mairie. Ce papier peut faire foi un jour d'épreuve d'examen national.

Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16 <sup>e</sup> anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un **recensement** classique.



#### Des évaluations régulières

- Une note par semaine en moyenne
- Un relevé de notes mensuel
- Un bulletin trimestriel
- ENCOURAGEMENTS sans distinction de moyenne
- COMPLIMENTS ≥ 12
- TABLEAU D'HONNEUR ≥ 14
- TABLEAU D'HONNEUR AVEC FELICITATIONS ≥ 16
- AVERTISSEMENT
- BLAME

<u>Rappel:</u> Les DST (devoirs sur tables hebdomadaires) et compositions sont obligatoires. Toute absence doit être signalée avant ou le jour même de l'épreuve au plus tard. Les absences signalées le lendemain seront considérées comme injustifiées et entraîneront la note de 0 sur 20.



#### Les rencontres parents/professeurs:

- Terminale 1: 8 octobre et 21 janvier à 18h
- Terminale 2:5 octobre et 18 janvier à 18h



#### Le travail personnel

- RAPPEL : au lycée, le temps de travail personnel quotidien en dehors des heures de cours est estimée à 2h/2h30 en fonction du niveau de l'élève.
- Des études tutorées les lundis, mardis, jeudis et vendredi permettent aux élèves de travailler avec l'aide de tuteurs dédiés. A partir du 14 septembre.

#### PARTENARIAT AVEC PARKOURS

- Encadrement méthodologique
- Aide aux devoirs
- Bilan aux parents

Contact: Mme Caroline LIONNET - etudes.hattemer@parkours.fr



#### La discipline à Hattemer : être élève est un métier

Etudier à Hattemer implique l'adhésion à ces règles élémentaires de savoir-vivre, de tenue, de courtoisie :

#### Les élèves doivent être en tenue correcte et soignée

- Une chemise, un chemisier ou un polo à col blanc uni ;
- Un pullover bleu marine, noir ou gris foncé uni;
- Une veste bleu marine, noire ou gris foncé uni ;
- Un pantalon ou une jupe bleu marine, noir ou gris foncé uni
- Des chaussures de ville noires, bleu foncé ou grises ;
- Les tenues de sport sont strictement réservées aux activités sportives.

#### Les téléphones portables sont interdits

• Les possesseurs de tels équipements devront les désactiver. En cas de non respect de cette règle, l'élève peut se voir confisquer son portable pendant une semaine et jusqu'à la fin du trimestre en cours en cas de récidive.

## La triche est sévèrement réprimandée – Convocation du conseil de <sup>1</sup>discipline/radiation aux examens



#### Ponctualité et assiduité contrôlées

Exceptionnel, tout retard ou absence doit être dûment motivé(e) et excusé(e) par un mot explicatif signé des parents dans le carnet de correspondance sur les billets verts pour les absences, jaunes pour les retards (attestation médicale pour l'EPS).

NB: Les cours d'EPS sont dispensés au stade Jean-Pierre Wimille, 56 bd de l'Amiral Bruix, 75016 Paris. Les élèves doivent s'y rendre et en repartir de manière autonome. Les cours d'EPS sont obligatoires. Les absences injustifiées en EPS peuvent entraîner une rupture du contrat scolaire. En Terminale, toute irrégularité dans le suivi de l'EPS sera remontée au Rectorat et affectera la note de baccalauréat.

- Les rendez-vous, notamment de médecin, dentiste, auto-école, etc... doivent être pris en dehors des heures de cours. Il en est de même pour les participations aux manifestations à destination des lycéens (journées « portes ouvertes », Salon de l'étudiant, etc..).
- En règle générale, les élèves ne sont autorisés à quitter l'établissement qu'après le dernier cours. Seuls, les élèves du lycée peuvent sortir entre deux cours lorsque la durée de l'intercours est égale ou supérieure à deux heures et sur autorisation écrite des parents.

#### **PONCTUALITE**

Les retards sont sanctionnés par une consigne.



#### Coordonnées utiles

#### 01 43 87 59 14 - <u>courriel@hattemer.fr</u>

- o DIRECTION LYCEE: Mme PION: apion@hattemer.fr
- PREFET DU LYCEE: M. LEGOFF: <u>dlegoff@hattemer.fr</u>
- Responsable de niveau : Mme MARTINEZ : gmartinez@hattemer.fr
- o Coordinateur ACADEMICA : M. WATTS : hddcoordinator@gmail.com
- VIE SCOLAIRE : viescolaire@hattemer.fr
- O COMPTABILITE: Mme BENAIM: <a href="mailto:sbenaim@hattemer.fr">sbenaim@hattemer.fr</a>
- SECRETARIAT : <u>courriel@hattemer.fr</u>
  Mme DACOSTA : ldacosta@hattemer.fr



## Questions / Réponses